



COMMUNIQUE DE PRESSE

PRES DE 800 CANDIDAT(E)S AU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE LOT-ET-GARONNE

Tirage au sort mardi 21 septembre 2021

Au 10 septembre minuit, date limite d'enregistrement des candidatures, **787 Lot-et-Garonnais** s'étaient inscrits en vue de participer au tirage au sort de la seconde édition du Conseil consultatif. Pour rappel, ils étaient 600 à s'être portés candidats en 2019.

La collectivité tient à remercier toutes celles et tous ceux qui, par cet engagement citoyen, se sont mobilisés en nombre pour d'ores et déjà faire de ce nouveau tirage au sort une réussite.

Le tirage au sort aura lieu simultanément pour les 21 cantons du département, **le Mardi 21 septembre à 19h00**, dans les lieux suivants :

Canton	Lieu	salle
AGEN 1	Pont-du-Casse	salle du bar - Mairie
AGEN 2	Bon-Encontre	salle du Conseil Municipal
AGEN 3	Agen	Orangerie – Hôtel du Département
AGEN 4	Le Passage	Salle Jean Ferrat – Centre culturel
ALBRET	Nérac	salle des mariages - Mairie
CONFLUENT	Aiguillon	Salle des Fêtes – Place Clémenceau
COTEAUX GUYENNE	Saint-Pierre-sur-Dropt	Pôle associatif (62, route du bourg)
FORETS DE GASCOGNE	Casteljaloux	salle du centre Jean Monnet
FUMELOIS	Fumel	salle 19 - centre d'accueil municipal (30 Avenue Blum)
HAUT AGENAIS PERIGORD	Monflanquin	salle des fêtes – Place du 8 mai
LAVARDAC	Lavardac	Grande salle des Associations
LIVRADAIS	Sainte-Livrade	salle des mariages
MARMANDE 1	Marmande	Salle Damouran - square de Verdun
MARMANDE 2	Saint-Pardoux-du-Breuil	Salle des fêtes
OUEST AGENAIS	Roquefort	salle Baque (2, rue du Sarthe)
PAYS DE SERRES	Penne d'agenais	salle la Grange de Nègre
SUD EST AGENAIS	Layrac	Salle de Prestige (attenante à la mairie)
TONNEINS	Tonneins	Salle n°8 Immeuble Tapol (rue Sainte Croix)

VAL DU DROPT	Miramont	salle Gambetta
VILLENEUVE 1	Villeneuve-sur-Lot	Maison de la vie associative
VILLENEUVE 2	Pujols	Salle des fêtes du Palay

Rappel de la composition du Conseil consultatif citoyen

- 50 membres :
 - 42 titulaires (1 femme et 1 homme sur chacun des 21 cantons) et 4 remplaçants par titulaire, également tirés au sort.
 - 8 élus départementaux désignés par les groupes politiques

Rappel du rôle du Conseil consultatif citoyen

- Il sera consulté pour avis sur des documents structurant l'action départementale.
- Il pourra émettre un avis sur demande de la présidente du Conseil départemental sur toute question d'intérêt départemental.
- Il pourra proposer à la présidente du Conseil départemental de traiter de thèmes relevant de la compétence du Département.
- Il donnera son avis sur les sujets soumis au débat de l'Assemblée dans le cadre du droit d'initiative (droit de pétition) et sur la mise en place du budget participatif.

Fonctionnement

Le fonctionnement du Conseil consultatif citoyen sera défini dans un règlement intérieur co-écrit par ses membres

Installation

Le Conseil consultatif citoyen sera installé par la Présidente du Conseil départemental **le samedi 9 octobre 2021**, dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département à Agen.